

Image not found or type unknown



## aucune facture d'eau reçu qui doit payer?

Par **lylyrause**, le **24/06/2011** à **14:52**

bonjour,

en octobre 2010 nous avons enmenager dans un logement l'agence nous a dit d'ouvrir le gaz et l'electricité ce que nous avons fait mais elle nous a pas demander d'ouvrir l'eau. nous avons quiiter le logement a la et du preavis en juin 2011 et lors de l'etat des lieux sortant nous sommes appercus que ni le proprietaire ni nous n'avions payer l'eau et aucune lettre de reclamation de la part de l'eau mais maintenant l'agence nous demande de regler les facture d'eau que personne n'a payer durant le baille. qui est en droit que doit on faire? merci de vos reponses

Par **Domil**, le **24/06/2011** à **21:20**

L'eau était-elle collective ou individuelle ?